

Histoire économique et sociale de la France [dir. p. Fernand Braudel et al.]

Autor(en): **Bergier, Jean-François**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **28 (1978)**

Heft 1/2

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

voitise des Lorrains et au passage des reîtres, mais aussi l'édition d'un manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, de Paris, resté inédit, le «Petit traité de la discipline ecclésiastique» composé par un juriste, François de l'Alouette, avec la collaboration de Jean Hellin, qui connaissait bien les *Ordonnances* de Genève (pp. 227-268).

Ce n'est pas sans un sentiment de vif regret qu'on prend congé de ces *Chemins de l'hérésie*, où M^{lle} Droz a conduit ses lecteurs de découverte en découverte, avec en luxe d'érudition peu commun, et cette façon qu'elle avait de juger petits et grands, morts et vivants. Mais aussi de remercier, sans jamais y manquer, ceux qui l'avaient aidée efficacement dans ses recherches. Il me plaît de souligner ici qu'à côté du comte Jean de Bonneval, fréquemment cité comme l'un des meilleurs connaisseurs du Refuge français à Genève, il y a un mot aimable (p. 83) à l'adresse de M. Alain Dufour.

Lausanne

Henri Meylan

Histoire économique et sociale de la France, dirigée par FERNAND BRAUDEL et ERNEST LABROUSSE. Tome I^{er}: *De 1450 à 1660*. 1^{er} volume: *L'Etat et la Ville*, par PIERRE CHAUNU et RICHARD GASCON; 2^e volume: *Payannerie et croissance*, par EMMANUEL LE ROY LADURIE et MICHEL MORINEAU. Paris, Presses universitaires de France, 1977. 2 vol., in-8°, 8 + 1035 pages, cartes, graph., 48 pl. h.-t.

Prestigieuse affiche. Le spectacle auquel elle nous convie – la métaphore n'est point déplacée – promet d'être haut en couleur, fertile en perspectives neuves même s'il se veut bilan d'une génération de recherches tous azimuts, et riche de surprises: les historiens assemblés dans cette entreprise, chacun à sa manière toute personnelle, n'aiment guère à s'attarder sur les sentiers battus, sinon pour nous faire découvrir paysages et destinations nouveaux. Première surprise: le *terminus a quo* de cette énorme «histoire économique et sociale de la France» qui sera conduite jusqu'à nos jours en quatre parties, sept volumes¹; les origines, presque tout le moyen âge, ont été abandonnés, on démarre en 1450, avec le «début d'une certaine modernité» (F. Braudel, *Préface*), même si les retours en amont ne sont pas rares dans les parties dévolues à P. Chaunu et E. Le Roy Ladurie. Deuxième surprise: à la différence de bien des livres, même récents, en provenance de l'hexagone, la France qui nous est proposée «est une partie de l'Europe» (F. Braudel, première phrase de son *Introduction*), partie d'un ensemble et qui «fait figure, par rapport aux puissances capitalistes qui l'entourent, de pays second pour ne pas dire de pays sous-développé». Ce qui vient modérer la portée universelle des considérations énoncées, mais surtout souligne la participation de l'économie, de la société française, dans leur norma-

¹ Le tome II, 1660-1789, est paru en 1970 déjà; le tome III, 1789 - années 1880, 2 vol., vient de sortir de presse en même temps que le tome I; le dernier tome (2 vol.) est en préparation.

lité comme dans leur originalité, à un monde plus vaste. Troisième surprise, et de taille celle-ci: la place donnée, dans une histoire «économique et sociale», à l'Etat, objet de toute une partie, et la première.

Autre surprise encore – mais plus fortuite peut-être, tenant à un bon équilibre des quatre contributions de l'ouvrage: l'Etat puis la Ville (avec son commerce, son industrie, avec ses peurs et ses jeux) précèdent campagnes et paysans; à ceux-ci cependant – 80 à 90% de la France ancienne – est accordée la bonne part, presque tout le second volume. Et la démographie? En dépit de la mode, elle n'intervient point ici à part entière, titre de partie ni même de chapitre. Mais elle est présente, omniprésente, enfin intégrée, comme il convient, à chaque propos – élément d'intelligence du rôle de l'Etat, des activités de la ville, du monde des campagnes, du mouvement de la conjoncture.

Dans sa partie sur l'Etat, P. Chaunu renouvelle l'histoire des institutions: non plus zoologie descriptive des fonctions ou offices, mais biologie du royaume. S'il en analyse bien les structures évolutives (à travers les modes sociaux ou les besoins précis qui les érigent), il essaie aussi la «pesée globale» de l'Etat dans la vie du pays. Son intention: «briser l'anneau événementiel/politique»; soit récupérer les conditions de l'existence politique du royaume au niveau de la société de sujets qui la vit (ou qui, plus souvent, la subit); et mesurer, aussi profond que le permet l'histoire dite «sérielle», l'impact de l'Etat sur l'économie nationale: les ponctions du fisc, toujours lourdes dans la France de ce «long XVI^e siècle», l'Etat-client, l'Etat-employeur (en 1515, quelque 0,4% des sujets du roi travaillent à son service; en 1665, 3 à 3,5%).

De P. Chaunu à R. Gascon, d'E. Le Roy Ladurie à M. Morineau, les recouplements sont nombreux, on s'en doute. Qui connaît leurs travaux antérieurs, qui connaît la diversité de leur tempérament ne s'étonnera guère de quelques contradictions: ici dans les estimations chiffrées (par exemple, de Chaunu à Gascon, celle du prélèvement fiscal sur un revenu national évidemment hypothétique); là dans l'interprétation des données: le débat sur les dîmes entre Le Roy Ladurie et Morineau et la divergence de leurs conclusions peuvent bien embrouiller le lecteur même averti: ils n'en sont pas moins normaux, «le pain quotidien et le charme discret de notre recherche historique», reconnaît le premier de ces deux auteurs, avec autant d'humour que de courtoisie. Nous y voyons surtout le signe d'une recherche toujours vivante, jamais accomplie.

Nous n'entrerons pas davantage dans l'inventaire des surprises et des richesses de l'ouvrage (que souligne une illustration originale, belle, et toujours en accord, à quelques pages près, avec le texte). Des lacunes? Il en reste, bien sûr. Tel développement semble, ici ou là, rapide, voire sommaire en regard de tel autre; mais chaque auteur n'était-il pas libre de ses choix? N'aurions-nous pas attendu, d'autre part, plus de place accordée aux mentalités collectives (auxquelles un Chaunu, un Le Roy Ladurie sont par

ailleurs toujours sensibles); à la vie de l'esprit, dans ses rapports avec l'existence collective, avec l'économie (histoire de la librairie, par exemple). Et tant qu'à faire, dans cette fresque où le roi et ses officiers, le citadin et le paysan ont leur place, pourquoi pas les clergés, la société religieuse, les pratiques confessionnelles, en un temps où, justement, la religion a pesé si fort dans la vie des Français, publique ou privée?

«Histoire économique et sociale»? Oui, si l'on accepte que ces adjectifs prennent une extension plus large que ce n'est l'habitude. Oui, si nous la comprenons comme une économie et une sociologie générale d'une longue durée. Pourtant, cet ouvrage imposant et allègre, marqué de la personnalité de ses directeurs, du style brillant de ses auteurs, de leur sagesse méthodologique – on méditera particulièrement les prudences à peine sceptiques de M. Morineau – me semble plutôt un «essai» (au sens de Montaigne) d'histoire globale. Une histoire pleine, puisque l'événementiel n'en est pas écarté non plus. L'«événement» acquiert un sens différent (sinon nouveau); il n'est pas rapporté dans un enchaînement chronologique, mais comme domestiqué, proposé en support, en illustration des réalités plus profondes, et non moins vivantes, qui sont l'objet de cet ouvrage. Au fond, l'événement ne serait-il pas trait d'union entre structures et conjonctures?

Zurich

Jean-François Bergier

Archivio di Stato di Foggia. L'Archivio del Tavoliere di Puglia. Inventario a cura di PASQUALE DI CICCIO e DORA MUSTO. Roma, 1975. In-8°, II-III vol., 696-562 p., ill. (Ministero per i beni culturali e ambientali. Pubblicazioni degli Archivi di Stato, nn. LXXXII-LXXXIII).

Nella recensione al primo volume dell'inventario de «L'archivio del Tavoliere di Puglia», apparsa in questa stessa rivista (vol. 22, n° 2, 1972), si sottolineò l'importanza dell'iniziativa di Pasquale Di Cicco e Dora Musto ai fini delle ricerche sulla storia della transumanza nel Mezzogiorno d'Italia, aspetto della più generale storia dell'allevamento zootecnico europeo.

A cinque anni di distanza da quel primo volume ha fatto ora seguito la pubblicazione di altri due volumi. L'impresa, dunque, acquista dimensioni ragguardevoli, a conferma dell'importanza della documentazione relativa al Tavoliere di Puglia contenuta nell'Archivio di Stato di Foggia.

In particolare, il primo dei due volumi ora pubblicati, il secondo dell'intera raccolta, comprende un elenco delle terre di portata del Tavoliere di Puglia e quindi l'inventario distinto in serie, di cui la terza (le prime due serie sono state pubblicate nel primo volume), curata dalla Musto, raccoglie le domande di stipulazione e di rinnovo di contratti di censuazione; la quarta, curata dal Di Cicco, le rinnovazioni di contratti e nuove intestazioni di terreni a pascolo ed a coltura; la quinta, curata dalla Musto, gli Atti del regio Incarico e del successivo stralcio; la sesta, curata dal Di Cicco,